

Avis aux porteurs de parts du FPS « LONGCHAMP ACCESS FUND »

Paris, le 24/07/2024

Madame, Monsieur,

Vous détenez des parts (TTHI1: FR001400GDV6 - DIVAI1: FR001400HTJ5 - TUSEPI1: FR001400M337- NEWSKY1: FR001400MS16 - GALIOQIS1: FR001400NZM4) du fonds commun de placement de droit français **LONGCHAMP ACCESS FUND** (ci-après le « FPS »), et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

Nous vous informons que la société de gestion LONGCHAMP AM a donné son accord pour mettre fin à ses fonctions de société de gestion du FPS, et au transfert de la gestion à la société de gestion **SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT**, société de gestion, agréée par l'Autorité des marchés financiers le 19/10/2011 sous le numéro GP 11000033 qui a accepté d'en reprendre la gestion à compter du 30/06/2024.

Nous vous informons également que DELOITTE ET ASSOCIES (siège social au 6 place de la Pyramide - 92 908 Paris-La-Défense) a été nommé en tant que nouveau commissaire aux comptes à compter du 30/06/2024, en raison de la fusion de LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT avec SANSO INVESTMENT SOLUTIONS. PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (siège social à Crystal Park - 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine), commissaire aux comptes du FPS jusqu'au 30/06/2024, est engagé dans une mission de contrôle périodique avec la société SANSO INVESTMENT SOLUTIONS, ce qui est incompatible avec leur mission de commissaire aux comptes du FPS. PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT a donc démissionné de son rôle de commissaire aux comptes du FPS pour éviter tout potentiel conflit d'intérêt.

Pour plus de détails sur les changements qui seront apportés au FPS, nous vous invitons à consulter la section.

**« Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?
Ci-dessous.**

Informations importantes (pour les OPC concernés)

Il n'y aura pas de modifications substantielles autres sur votre Fonds.

Quand cette ou ces opérations interviendront-elles ?

Cette opération a reçu un agrément de la part de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 23/04/2024 et a pris effet le 30/06/2024.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement /Risque** : Non
- **Augmentation du profil de risque** : Non
- **Augmentation potentielle des frais** : Non

Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Il n'y aura pas d'impacts fiscaux immédiats au regard du pays de résidence et de la composition de l'actif du FPS qui resteront inchangées. Cependant la situation fiscale des actionnaires du FPS est susceptible d'évoluer à la suite de l'opération, en cas de rachat, en fonction de leur pays de résidence, de leur domicile ou de leur nationalité. Nous vous invitons à contacter votre conseiller fiscal habituel pour prendre connaissance des éventuelles conséquences de l'opération sur votre situation fiscale.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds ?

	Avant <i>En cas de fusion</i> : [Nom du fonds/de la SICAV absorbé(e)] (absorbé)	Après <i>En cas de fusion</i> : [Nom du fonds/de la SICAV absorbé(e)] (absorbant)
Acteurs intervenant sur le fonds /la SICAV		
Société de gestion *	LONGCHAMP AM	SANSO LONGCHAMP AM
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT	DELOITTE ET ASSOCIES

*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 23/04/2024.

Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

A la date du transfert de société de gestion, il ne sera pas apporté de modifications supplémentaires à votre FPS. Cependant, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) lorsqu'applicable et du prospectus qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion. Dans ce cadre, nous vous prions de bien vouloir vous adresser à Sanso Longchamp AM si vous avez des questions. Contact : nouvelle SGP.

Sanso Longchamp Asset Management
17 rue de Chaillot
75116 Paris

Courriel : contact@sanso-longchamp.com

La nouvelle documentation légale du FPS est disponible au siège social de la société de gestion :

Sanso Longchamp Asset Management

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT